



## **UN PROJET AGRICOLE ?**

**LE RÉSEAU INITIATIVE HAUTS-DE-FRANCE  
ACCOMPAGNE ET FINANCE**

**Réseau  
Initiative**  
HAUTS-DE-FRANCE

# Notre promesse



## Accueil gratuit pour toutes et tous

En Hauts-de-France, 21 associations locales du réseau Initiative sont à l'écoute de votre projet et de vos ambitions.



## Finalisation du business plan

Gratuit et sans frais, nous finalisons le montage de votre projet, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture ou Initiatives Paysannes.



## Financement

Le prêt d'honneur agricole, reconnu par nos partenaires bancaires, représente une caution morale auprès des banques, plus ouvertes à financer votre projet.



## Suivi personnalisé & parrainage

Vous êtes accompagné pendant toute la durée de remboursement du prêt agricole. Vous avez la possibilité d'être mis en relation avec un parrain expérimenté vous permettant d'échanger sur le développement de votre activité ou les difficultés rencontrées.

# Qu'est-ce que le prêt d'honneur agricole ?

Le prêt d'honneur agricole est un prêt à la personne, gratuit, sans intérêt ni garantie, octroyé par le comité d'agrément d'Initiative Hauts-de-France. Il permet au créateur / repreneur d'augmenter ses fonds propres et de lui faciliter l'accès aux prêts bancaires.

## Projets soutenus

Projets liés à des investissements corporels ou incorporels, à un besoin en fonds de roulement ou à une avance de trésorerie.

- Projets non éligibles à la Dotation Jeunes Agriculteurs (DJA) ayant un projet de nature agricole.
- Projets éligibles à la DJA et créant un atelier valeur ajoutée tel qu'il est défini dans le dispositif régional Pass'Agri filières.

## Critères pour en bénéficier

- Le siège social de l'exploitation doit être situé en Hauts-de-France
- Le porteur de projet doit avoir entre 18 et 50 ans
- Le revenu extérieur doit être inférieur à 1500€ de revenu mensuel net imposable

## Modalités de financement

- Prêt à taux 0% de 4000 € à 50 000 €
- Durée de 84 mois dont un différé compris entre 0 et 24 mois
- Limité à 20% du montant total de l'investissement au démarrage (40% pour les projets sous signe des qualités, élevages...)



# Associations et antennes locales du réseau Initiative Hauts-de-France

03 21 03 27 21

[pretagricole@initiative-hautsdefrance.fr](mailto:pretagricole@initiative-hautsdefrance.fr)

[www.initiative-hautsdefrance.fr](http://www.initiative-hautsdefrance.fr)



## Antennes PAIT (Points d'Accueil Installation Transmission)

- Pas-de-Calais : 03 21 60 57 41 / [pait@npdc.chambagri.fr](mailto:pait@npdc.chambagri.fr)
- Nord : 03 27 21 46 91 / [pait@npdc.chambagri.fr](mailto:pait@npdc.chambagri.fr)
- Somme : 03 22 33 69 88 / [pait@somme.chambagri.fr](mailto:pait@somme.chambagri.fr)
- Aisne : 03 23 22 50 00 / [pait@aisne.chambagri.fr](mailto:pait@aisne.chambagri.fr)
- Oise : 03 44 11 44 07 / [pait@oise.chambagri.fr](mailto:pait@oise.chambagri.fr)



[www.hautsdefrance-pait.fr](http://www.hautsdefrance-pait.fr)



Avec le soutien financier de la Région Hauts-de-France